

Début des conférences budgétaires

FA

Libreville/Gabon

LES séances de travail en vue de l'élaboration du budget 2017 et des perspectives dans l'optique de 2019 ont officiellement débuté.

Une équipe composée de la direction générale du Budget et des finances publiques (DGBFIP), de la direction des préparations budgétaires, de la direction de l'exécution du budget, de la direction des patrimoines administratifs, de la direction de la solde et de celle de la fonction publique sont sur le terrain depuis le 18 juillet.

Cette descente supervisée par Natacha Mouloungui, chef de service à la DGBFIP, rentre dans le cadre des conférences budgétaires et de répartition de crédits.

Le département de la Protection de l'environnement, des Ressources naturelles, de la Forêt et de la mer a été « auditionné » hier sur son programme budgétaire.

A cet effet, le secrétaire général de ce département, Anathole Nthanga et le directeur des Affaires financières du ministère, Minette Ntsame Engonga étaient présents. Débutée en mai dernier par les conférences des économies structurelles, ensuite par celles de performances, cette prépara-



Natacha Mouloungui(g), chef de service à la DGBFIP, a dirigé les travaux.



La conférence budgétaire, étape du ministère en charge de la Forêt.

tion est actuellement à l'étape de répartition des crédits.

« Le nouveau cadre qui est réglementé par la loi 20/2014 en matière de préparation et exécution du budget veut que la préparation budgétaire se fasse en 4 cycles de conférences budgétaires », a expliqué un des membres de l'équipe de la DGBFIP. Ces conférences budgétaires permettront ainsi d'échanger sur les différentes propositions de ré-

partition des crédits et des emplois, par mission et par programme, de façon à aligner les demandes de crédits aux plafonds budgétaires arrêtés.

Les participants à ces travaux, qui s'achèvent en août prochain, sont donc invités à bâtir un budget par objectif de programme, cohérent et suffisamment réaliste, adossé aux capacités réelles de financement du pays.